

ATTESTATION D’AFFICHAGE

Il est procédé depuis le 25 mai 2022 à l’affichage au siège de la Métropole Nice Côte d’Azur sur les panneaux habituels, et sur le site de la Métropole Nice Côte d’Azur www.nicecotedazur.org, dans la rubrique : La Métropole / publications et marchés / affichage légal des actes réglementaires de l’avis au public de la clôture de la concertation publique le vendredi 27 mai 2022, relative à l’élaboration de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan d’Urbanisme métropolitain (PLUm) concernant le projet du Pôle Santé situé sur la commune de Nice.

Nice, le **25 MAI 2022**

**Pour le Président et par délégation de signature,
Le Directeur des Assemblées,**



Nadège AVALLET